



Enquête. Clusters de cancers d'enfants : les autorités de santé ont-elles échoué ? >



Yvelines

## Yvelines : le parquet et les associations face à la lame de fond des violences faites aux femmes

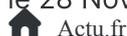
Les violences faites aux femmes explosent dans les Yvelines. Pourtant, des mesures sont prises pour accueillir les victimes, éloigner leurs agresseurs et protéger les enfants.



La procureure de la République de Versailles (Yvelines), Maryvonne Caillibotte, (©Michel Seimando / 78actu)

Par **Michel Seimando**

Publié le 28 Nov 21 à 11:22



Actu.fr



Mon actu



Le top

Les violences faites aux femmes explosent dans les Yvelines. La procureure de la République de Versailles (Yvelines), Maryvonne Caillibotte, parle d'une augmentation des contentieux de l'ordre de +25 % à 30 % en 2021.

Au 1er octobre 2021, 2 205 gardes à vue ont été recensées en matière de violences conjugales dans les Yvelines (police, gendarmerie). Alors que l'année n'est pas terminée, on en avait 1 924 sur l'ensemble de l'année 2020. Et si l'on regarde les chiffres de 2019, il y en a eu 1 209 au total.

La lame de fond est durement ressentie par les services du parquet de Versailles qui, à effectif équivalent, doit traiter ces nouveaux contentieux.

« Derrière tous ces dossiers, il y a des femmes qui sont des victimes, des enfants, mais il faut bien comprendre que nous absorbons ce volume en plus qui a des conséquences sur les autres enquêtes »

**Maryvonne Caillibotte, la procureure de Versailles**



J'ai compris  
Raphaël Sodini, préfet délégué à l'égalité des chances. (©Michel Seimando / 78actu)

En clair, les services de police et de gendarmerie ainsi que les trente parquetiers de Versailles passent en moyenne la moitié de leur temps à régler les difficiles dossiers de violences conjugales. C'est près de 50 % de temps qu'ils ne peuvent pas passer sur d'autres affaires puisque les effectifs de sécurité et de justice ne sont pas en augmentation, loin de là.

## Des poursuites en hausse

Au parquet de Versailles, sept magistrats sont dédiés pour traiter ces affaires. Ces « référents violences conjugales » dans 39 % des cas poursuivent les faits jusqu'au procès. Dans 49 % des cas, le parquet prend en charge les victimes et les agresseurs sont déférés et placés en garde à vue, avec éloignement du domicile. Dans 12 % des cas, les affaires sont classées. Dans 73,5 % des cas, en 2021, le parquet poursuit contre 65 % en 2020. Chez les juges d'application des peines, c'est 620 dossiers de violences intrafamiliales sur 3 600 traités.

Pourtant face à cette lame de fond à laquelle les services judiciaires de Versailles sont confrontés, il existe de plus en plus de mesures pragmatiques mises en place afin de protéger la femme victime, d'éloigner les hommes violents et de protéger les enfants du couple en train de se briser. Des faits de violences « qui sont de plus en plus mal vécues par notre société », indiquait vendredi 26 novembre 2021, le préfet délégué à l'égalité des chances, Raphaël Sodini.

## Les dispositifs en place

Les associations d'aide aux victimes, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Yvelines, France Victime 78, DIRE. L'Association Socio-éducative des Yvelines (ASSOEDY). Depuis plusieurs années ou récemment des dispositifs sont mis en place :

– [EVVI : Evaluation des besoins particuliers de protection des victimes](#). 40

dossiers sont pris en charge dans les Yvelines. Chaque victime peut faire l'objet d'une évaluation personnalisée afin de déterminer si elle a besoin de mesures spécifiques de protection au cours de la procédure pénale.

– [Le téléphone grave danger \(TGD\)](#), créé en 2013 : il y en a 38 aujourd'hui dans

– [Le bracelet antirapprochement \(BAR\)](#), créé en janvier 2021 : 15 dans le département.

– **Les Bons taxis** qui offrent un moyen de déplacement gratuit pour des victimes qui doivent se rendre au commissariat, à l'hôpital, à l'unité médico-légale alors qu'elles n'ont pas de voiture. Des taxis payés par la CPAM qui disposent de sièges enfants, de réhausseurs et de kit d'hygiène. 5 taxis supplémentaires doivent arriver au cours de l'année dans le département.

[À lire aussi](#)

**Yvelines. Quand les conductrices de taxi deviennent des héroïnes**

– **Une microcrèche « A nos anges »** à Plaisir, pour protéger des enfants du milieu familial violent.

[À lire aussi](#)

**Yvelines. A Plaisir, une nouvelle microcrèche de 10 places a ouvert**

– **La Maison des femmes, Calypso**, qui va ouvrir à Plaisir le 3 janvier prochain. Soutenu par le Département des Yvelines, ce projet est porté par le centre hospitalier de Versailles. Elle va accueillir toutes les femmes du territoire, victimes de violences et fera de la prévention grâce au CPEF (centre de planification et d'éducation familiale) qui y sera intégré.

## **Il manque des hébergements pour éloigner les agresseurs**

Il y a des logements à trouver pour les victimes mais aussi pour les agresseurs qui sortent de prison et qui ne peuvent plus revenir vivre au sein du domicile conjugal. « Nous manquons énormément d'hébergements pour accueillir les auteurs d'agression », alerte le parquet de Versailles et les associations d'aide.

La préfecture des Yvelines souhaite aller plus loin encore en 2022 : pouvoir déposer plainte directement à l'hôpital quand la femme est soignée, intégrer les médecins de l'hôpital et les libéraux dans les dispositifs.

Faire progresser la prévention dans les écoles avec une Education nationale qui met en place à partir du collège des dispositifs sur l'égalité homme femme, l'éducation à la sexualité, 180 infirmières en maternelle et au lycée.

Bref, face à cette lame de fond qui secoue l'ensemble de notre société, les services de l'Etat, de la justice, de l'Intérieur ainsi que les associations s'adaptent, résistent et font face.

*Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre 78actu dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.*

Partagez 

Newsletter 78actu

**Les 10 infos du jour  
dans votre boîte mail**

Votre E-mail

Valider

**78actu**

**78actu**

Qui sommes-nous ?

Contact

Suivez l'actualité de vos  
communes favorites dans  
l'onglet **Mon actu**

**Abonnez-vous pour lire le journal PDF en illimité**

**Je m'abonne**

J'ai compris